



15ème législature

Question N° : 11365	De Mme Bérengère Poletti (Les Républicains - Ardennes)	Question écrite
Ministère interrogé > Solidarités et santé		Ministère attributaire > Solidarités et santé
Rubrique > maladies	Tête d'analyse >Recrudescence des infections sexuellement transmissibles	Analyse > Recrudescence des infections sexuellement transmissibles.
Question publiée au JO le : 31/07/2018 Réponse publiée au JO le : 02/10/2018 page : 8872		

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti appelle l'attention de Mme la ministre des solidarités et de la santé sur la recrudescence des infections sexuellement transmissibles. Pour l'année 2016, les laboratoires de biologie médicale de métropole et d'outre-mer ont diagnostiqué près de 268 000 cas d'infections à chlamydia chez les plus de 15 ans, contre 77 000 en 2012, et près de 50 000 infections à gonocoque, contre 15 000 en 2012. Ainsi, en seulement quatre ans, le nombre de ces IST a plus que triplé alors même que ces chiffres sont très certainement sous-évalués en raison de l'insuffisance du dépistage. Malgré les campagnes de prévention, il en va de même pour le VIH avec en 2016, 6 003 nouveaux cas de séropositifs. Si les incidences de ces IST varient, cette recrudescence interroge l'efficacité du plan de prévention. Dernièrement, sont visibles dans les réseaux de transport en commun, des affiches de promotion pour la PrEP. Ce médicament qui s'adresse aux personnes qui n'ont pas le VIH et dont la prise intervient en amont, la PrEP - prescrit par un médecin, contribue à éviter la contamination. Considéré comme une avancée majeure pour les personnes les plus exposées aux risques, il serait regrettable que ce comprimé fasse office de remplacement et que ces campagnes participent au mouvement de déresponsabilisation des jeunes. Le premier réflexe contre n'importe quelle IST reste le préservatif. La démocratisation de la PrEP au détriment du port du préservatif, ne semble donc pas la meilleure solution pour limiter la transmission des IST. En effet, les spécialistes indiquent que cette explosion de cas d'IST résulte pour partie d'une utilisation insuffisante du préservatif, notamment chez les populations les plus vulnérables. Ainsi, elle souhaiterait lui faire part de son inquiétude et connaître la position du Gouvernement à ce sujet.

Texte de la réponse

La surveillance des infections sexuellement transmissibles (IST) a souligné une recrudescence de l'ensemble des IST bactériennes ces dernières années. En 2016, le nombre d'infections à gonocoques a continué à augmenter, alors que le nombre de syphilis récentes (contaminations datant de moins de 1 an) et d'infections uro-génitales à Chlamydia trachomatis se stabilise. Ceci semble être en lien avec une utilisation insuffisante du préservatif qui est le seul moyen de prévention protégeant à la fois du VIH et de ces autres IST. Pour les publics concernés, notamment les jeunes de 15 à 24 ans, il est devenu indispensable de mobiliser l'ensemble des outils de prévention, dans une logique de prévention combinée, tout en continuant à promouvoir l'utilisation du préservatif, dont le préservatif féminin. Dans ce cadre, la feuille de route santé sexuelle 2018 -2020 mise en place par le ministère des solidarités et de la santé prévoit des actions de prévention et de dépistage de ces autres IST : - continuer à promouvoir comme outil de base les préservatifs et leurs usages ; - promouvoir les dépistages répétés des IST ; -



renforcer le dépistage communautaire des autres IST par des non professionnels de santé, après le VIH et l'hépatite C ; - améliorer l'impact des informations en santé sexuelle. Des mesures spécifiques pour les jeunes, sont prévues par la feuille de route précitée notamment : - l'expérimentation du « PASS préservatif » pour les moins de 25 ans permettant d'obtenir des préservatifs à titre gratuit autour d'un programme d'information et de prévention (mesure phare du plan priorité de prévention) ; - l'éducation dès le plus jeune âge à la vie relationnelle et sexuelle dans le respect des droits humains ; - le renforcement de la formation en santé sexuelle des professionnels de santé et médico-sociaux et du secteur éducatif et judiciaire. Enfin, de nouvelles recommandations sur les stratégies de dépistage des infections sexuellement transmissibles les plus fréquentes et les plus à risque de complications (l'infection à chlamydia, la syphilis) sont attendues de la Haute autorité de santé en 2019.